

Cher amis,

J'ai besoin de votre aide, car une campagne dynamique et efficace a un coût. C'est dans ce cadre que je vous sollicite pour participer à son financement. Votre don sera déductible en crédit d'impôt à hauteur de 66 %.

**Par chèque exclusivement, vous le libellerez à l'ordre de : « Bernard Lemoine mandataire financier » et l'enverrez à l'adresse suivante :**

**Monsieur Bernard Lemoine - 3 avenue du Bois Lapelote - 95800 CERGY**

Votre aide sera une contribution essentielle à la victoire.

Avec, par avance mes plus sincères remerciements pour votre soutien,

*Alexandre PUEYO*



Nom : .....

Prénom : .....

Rue : .....

Code postal et Ville : .....

Téléphone : 0 / / / /

Email : .....@.....

**Je fais un don :**

**5 euros**       **10 euros**       **50 euros**       **100 euros**      **Autre :**

***Je souhaite être contacté et participer à la campagne***

***Je souhaite être informé du déroulé de la campagne (réunions, propositions)***  *en indiquant votre mail :*

Le reçu édité sur l'imprimé autorisé par la CNCCFP qui vous sera adressé par le mandataire financier vous permettra de déduire cette somme de votre impôt sur le revenu, dans les limites fixées par la loi. Conformément à l'article L52-9 du Code électoral, Bernard Lemoine, mandataire financier, est la seule personne habilitée à recueillir les dons pour la campagne électorale d'Alexandre Pueyo, dans les limites de l'article L52-8 du même Code qui stipule que «les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4.600 €. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services, ou avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.»